

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

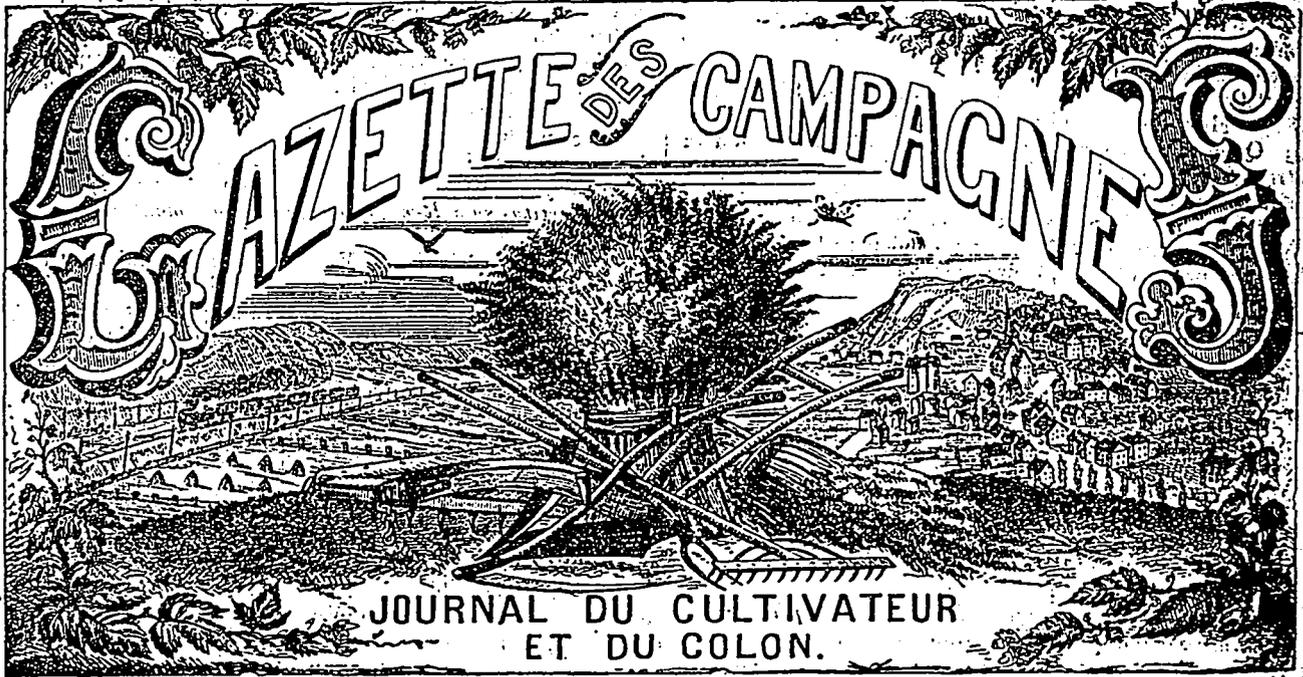
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Revue M^r F. Bourgeois
Pointe-Clair

JOURNAL DU CULTIVATEUR
ET DU COLON.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emaparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1. PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Bénédiction apostolique accordée à tous les catholiques du Canada, par Notre Saint Père le Pape Pie IX à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa consécration épiscopale.—Relation de l'audience de Pie IX aux pèlerins du Canada ; adresse présentée à Notre Saint Père le Pape, par Sa Grandeur Mgr. Racine, évêque de Sherbrooke, au nom des catholiques de l'archidiocèse de Québec.—M. J. B. Dupuis, de St. Roch des Aulnais y représente la classe agricole du Canada.—Fêtes en l'honneur de Pie IX le 3 de juin, jour du cinquantième anniversaire de sa consécration épiscopale.—Illumination au Collège de Ste. Anne, à l'École d'agriculture et dans un grand nombre de résidences au village de Ste. Anne, dans la soirée du 3 de juin.—Quelques réflexions du *Nouveau Monde* au sujet de ce 50e anniversaire.

Sujets divers : "Le Courrier du Canada," journal quotidien.—Création du "Conseil Supérieur de l'agriculture du Canada;" importance de cette patriotique association ; composition du ministère d'agriculture pour la Puissance du Canada ; tableau indiquant les sommes réalisées annuellement par les produits de l'industrie agricole du Canada ; sommes dépensées annuellement dans le but de favoriser le progrès agricole dans chaque province ; exposition de comté et de district provinciale et de la Puissance ; enseignement agricole et vétérinaire ; bois et forêts ; épizootie et insectes nuisibles ; l'horticulture et les arbres fruitiers ; régions fertiles propres à l'immigration ; musées et bibliothèques agricoles ; transports et marchés.

Choses et autres : Renseignements divers sur la peste à puates.—Les cochons malades.—"Pettengill's newspaper directory."

Recettes : Savon à détacher.—Eau à détacher.

⚡ Nous publierons aux deux prochains numéros de la *Gazette*, huit pages de littérature, et nous en continuerons ensuite la publication comme à l'ordinaire.

REVUE DE LA SEMAINE

Archevêque de Québec,
4 juin 1877.

A M. le rédacteur de la *Gazette des Campagnes*.

Monsieur le Rédacteur,

Je suis chargé, par Mgr. l'Archevêque de Québec d'adresser aux catholiques du Canada, qu'en réponse à un télégramme de félicitations et de bons souhaits envoyé, le 1er juin, au Saint Père par Sa Grâce, de concert avec son Excellence le Délégué Apostolique, le Saint Père a fait transmettre un télégramme latin dont voici la traduction :

" Rome, 2 juin 1877.

" Au Très-Révérend Archevêque de Québec.

" Le Souverain Pontife rend grâces et accorde avec grande affection la bénédiction apostolique à vous et à tous les fidèles du Canada.

" J. CARD. SIMONI."

" J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

" Votre très humble serviteur,

" D A. COLLET, P^{re}, Secrétaire."

— Le *Pèlerin Catholique*, journal publié à Rome par la Société Romaine pour les intérêts catholiques, nous a apporté la relation de l'audience des pèlerins du Canada qui ont été reçus au Vatican en même temps que ceux du diocèse de Rodex (France) samedi 12 mai, la veille de l'anniversaire de la naissance du Saint Père. Comme nous ne recevons pas ce journal, nous en empruntons l'extrait à la *Minerve* de Montréal. Nous ne donnons ici que ce qui a trait aux pèlerins canadiens :

" Le Souverain Pontife a reçu hier, le 12 mai dans la

salle du Consistoire et en une seule et même audience les pèlerins français du diocèse de Rodez et ceux de la province ecclésiastique de Québec, au Canada.

“Ceux-ci étaient présidés par l'évêque de Sherbrooke, S. G. Mgr. Racine, qui a présenté l'offrande de la Province de Québec, consistant en une somme de 85,000 fr., et d'autres offrandes spéciales. Les pèlerins canadiens étaient au nombre d'une cinquantaine.....

“L'évêque de Sherbrooke S. G. Mgr. Racine, s'approchant le premier du trône, et pliant d'abord le genou, a lu, au nom de ses pèlerins, l'adresse suivante :

“Très Saint-Père,

“En ces jours de grâce et de gloire que le Seigneur a faits et qu'aucun de vos prédécesseurs sur la Chaire de Pierre n'avait encore vus, nous pouvons bien vous redire avec le Prophète : “*Vide collectos filios tuos ab Oriente usque ad Occidentem.*” Le même but, les mêmes sentiments, les amènent tous dans la Capitale du Monde catholique : *Leva in circuitu oculos tuos, et vide omnes isti venerunt tibi, omnibus his velut ornamento vestiris.*

“La province ecclésiastique de Québec a aussi député ses pèlerins et Vous les voyez en ce moment, Très Saint Père, prosternés à vos pieds. Ils sont venus de loin, conduits par Dieu à travers l'Océan. “*Transtulit illos per mare... et transiit illos per aquam nimiam.*” Ils ne sont, il est vrai, qu'un petit nombre, mais les désirs et les vœux de tous leurs frères les accompagnent. Quand ils n'eurent qu'à écouter la voix de leur dévouement et de leur courage, Vous le savez, Saint Père, ils sont venus par centaines Vous défendre et votre glorieux drapeau. Nous pouvons vous le dire avec un légitime orgueil : le Canada est resté toujours ce que l'avait fait en des temps meilleurs la vieille France de Charlemagne et de St. Louis Nés à l'ombre de la croix, nous y avons vécu jusqu'ici, et notre foi, respectée par les nouveaux maîtres que la Providence nous donna, il y a plus d'un siècle, n'a jamais défailli.

“Être attachés d'esprit et de cœur à Votre Siège Apostolique, recevoir avec empressement Votre enseignement doctrinal et Vos conseils paternels, demeurer en tout et tous jours en communion parfaite avec Vous, tel est, Très Saint-Père, notre bonheur, telle sera toujours notre règle de conduite. Car nous savons que vous êtes Pierre, que là où est Pierre, là est l'Église ; là la voie, la vérité et la vie. Aussi sur cette terre arrosée par le sang des martyrs, auprès du tombeau des Saints Apôtres, et au milieu du souvenir des Saints, sommes-nous heureux de vous exprimer notre obéissance sans réserve, notre amour filial, notre vénération profonde.

“Les grandes œuvres de Votre glorieux pontificat ont pénétré le monde catholique d'admiration, et nous aimons ici à saluer en Vous le Docteur infailible, le Pontife du *Syllabus*, le Pape de l'Immaculée Conception.

“Les souffrances qui vous accablent, Très-Saint Père, ne font qu'augmenter votre attachement et notre foi. Déjà ces souffrances vous étaient connues et nous les avons ressenties et partagées. Aujourd'hui nous les voyons de nos yeux, et nous ayons l'âme navrée de douleur. *Asisterunt reges terre et principes adversus Dominum et adversus Christum ejus.* Ils ont porté sur la Ville sainte une main sacrilège, et voyant Rome triste et dépouillée, ils ont dit : *Iluccine est urbs perfecti decoris grândium terræ.*

“Oui, c'est bien elle, la ville que nous aimons, car sous le manteau de doul qui la couvre, elle conserve toujours son impérissable beauté. Les persécutions lui sont connues, mais elle ne les craint pas. Des catacombes et des prisons où

elle a dû longtemps gémir, l'Église sortit enfin triomphante, et vit bientôt à ses pieds ses propres persécuteurs. Elle triomphera encore, elle triomphera toujours, car elle repose sur un fondement inébranlable, et les puissances de l'enfer ne sauraient prévaloir contre elle.

“Très Saint Père, vous êtes Pontife et Docteur, mais de plus vous êtes Roi. Votre couronne est à Vous seul et Vous pouvez aujourd'hui surtout répéter cette parole : “*Ego autem constitutus sum Rex ab eo super Sion, montem sanctum ejus.*”

“Successeur de Pierre, Vous êtes comme lui captif, mais comme lui aussi Vous avez sur tous les points de l'Univers des fils qui supplient le Dieu tout puissant de vous rendre la liberté. “*Et Petrus quidem servabatur in carcere ; oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesia ad Deum pro eo.*” Ce qui se passa alors nous le verrons se passer encore : “*Ecce Angelus Domini.....et ceciderunt catene de manibus ejus.*” Oui les chaînes tomberont ; l'Angélibérateur viendra ; puissiez vous, Très-Saint Père, le voir venir. Demeurez encore longtemps avec nous : “*Mane nobiscum quoniam advesperascit et inclinata est jam dies.*” Dites-nous avec Saint Paul : “*Hoc enim fideus scio quia manebo et permanebo omnibus vobis ad profectum vestrum, et gaudium fidei.*” Tels sont, Très Saint Père, les vœux ardents que nous déposons à Vos pieds avec nos humbles offrandes ; et, à genoux devant Vous, ne formant tous qu'un cœur et qu'une âme, nous implorons Votre Bénédiction Apostolique sur nous et sur notre Patrie.....

“Le Saint Père a répondu par une improvisation en langue française. Il a dit en termes émus, combien il est consolé dans sa captivité par ces grands mouvements des pèlerinages. Il a loué en particulier le zèle des Canadiens qui sont venus à travers l'Océan pour affirmer leur foi. Ceux qui viennent de moins loin, a poursuivi le Saint Père en faisant allusion aux pèlerins de Rodez, possèdent une même foi, un égal dévouement, et voilà l'objet de ma consolation.

“Le Pape a recommandé aux pèlerins la prière constante et fervente. A cet effet il a pris occasion de la fête de l'Ascension et celle de la Pentecôte qui va venir, pour exhorter les pèlerins à appeler en eux le Saint-Esprit et à le faire régner dans leur âme. Il a cité aussi plusieurs textes de l'Écriture pour démontrer la puissance de la prière, cette force qui a été donnée au chrétien et qui met en sa disposition la toute puissance de Dieu.

“Signalant la conversion des pécheurs comme un des buts principaux de la prière, le Pape a énuméré les maux qui tourmentent la société. Il a donné à ces maux le nom de *fièvres*, qui expriment si vivement toute la folie des passions mauvaises. Revenant encore à l'efficacité de la prière, il a dit qu'il semble bien difficile, par exemple, de convertir tel ou tel ministre qui préside aujourd'hui aux affaires publiques. Ce serait, a-t-il ajouté, un bien grand miracle, et cependant, armés de la prière, nous ne devons désespérer de rien.

“Sa Sainteté a terminé ce discours, prononcé d'une voix forte et avec un accent pathétique, en appelant les bénédictions du Ciel sur la France, sur le diocèse de Rodez, sur le Canada, sur les familles des pèlerins et sur chacun des assistants prosternés à ses pieds.”

Nous devons rappeler à nos lecteurs qu'en cette mémorable circonstance la classe agricole du Canada était noblement représentée par un honorable vieillard qui malgré son âge avancé (75 ans) n'a pas craint de traverser l'Océan pour se rendre aux pieds de Notre Saint-Père le Pape Pie IX et y solloiter d'une manière toute particulière la bénédic-

tion du Vénérable Pontife, en faveur de la classe agricole dont il avait voulu se faire le bien digne représentant. Nous voulons parler de M. Jean Baptiste Dupuis, cultivateur, de St. Roch des Aulnaies.

A une grande réunion des pèlerins qui eut lieu le même jour, M. Dupuis, comme doyen, fut appelé à adresser la parole. Il a profité de la circonstance pour témoigner de l'esprit de foi dont sont animés les cultivateurs du Canada, leur attachement à la religion et à la patrie; il leur a dit qu'il était fier d'appartenir à cette classe importante de la société canadienne française qui se distingue par son intelligence, son esprit d'entreprise et son hospitalité, et qu'il serait heureux d'accueillir au Canada des pèlerins aussi religieux que ceux de Rodez, qui voudraient s'astreindre au climat parfois rigoureux du pays d'adoption de leurs ancêtres.

— Dimanche, 3 juin, était le cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Pie IX. En plusieurs endroits, notamment à Montréal où la solennité était réhaussée par la présence du délégué apostolique, il y eut des démonstrations religieuses imposantes. A Québec, à Joliette et dans plusieurs paroisses, il y eut illumination le soir. Cette journée a terminée les noces d'or de Notre Père le Pape commencées le 21 mai dernier.

Le Collège de Ste. Anne avait aussi son illumination. Les élèves du Collège ayant obtenu un congé d'étude, n'ont pas cru mieux faire que de l'employer en jouissances par une illumination en l'honneur de Pie IX. Tous se sont mis à l'œuvre pour préparer des inscriptions et mettre de nombreuses lumières aux fenêtres. Les citoyens du village de Ste. Anne, quoique avertis un peu tard, se sont aussi empressés de faire des préparatifs pour l'illumination. Dès neuf heures du soir le village de Ste. Anne donnait le spectacle d'une illumination presque égale à celle de nos villes.

Les élèves du Collège donnèrent le signal de l'illumination. Tous, escortés par la bande, se formèrent en procession, parcourant le village et s'arrêtant en plusieurs endroits, nous pûmes entendre de nombreux airs de musique appropriée à la circonstance. De temps à autre, des jeunes gens du village, faisaient une fusillade à la roulade. Deux ballons préparés par le Révd. M. Z. Caron, ont été lancés avec succès. Nous comptons dans le village près de 500 à 600 personnes, venues de toutes parts afin de jouir de l'imposant spectacle d'une illumination en l'honneur du vénérable Pontife Pie IX.

Outre le Collège de Ste. Anne, le Presbytère, l'école d'agriculture qui ne le cédaient en rien par les nombreuses lumières et les couleurs variées qu'elles reflétaient, la plupart des maisons du village étaient illuminées.

Cette soirée restera longtemps gravée dans la mémoire des élèves du Collège de Ste Anne qui pour ainsi dire en ont fait tous les frais.

Pussions-nous nous rappeler longtemps cette fête du cinquantième anniversaire de Pie IX. Et s'il est son souvenir nous soit profitable, entretenons-nous souvent des réflexions suivantes que nous empruntons au *Nouveau-Canada*.

« L'histoire n'a pas, que l'on sache, conservé le souvenir du cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale d'un pape. Au milieu des événements nouveaux du règne de Pie IX, le cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale, que l'on a célébré dimanche, le 3 de juin, apparaît, dans les annales de l'Eglise, comme un fait extraordinaire, miraculeux. Dieu semble, en effet, avoir opéré un miracle en faveur de Pie IX: voilà trente-et-un ans qu'il porte la tiare, qu'il n'a été donné à aucun pape de parcourir depuis saint Pierre. Durant cette longue carrière, Pie

IX a connu les vicissitudes les plus extrêmes des choses humaines; il a traversé toutes les alternatives du triomphe et de l'adversité: l'enthousiasme populaire portée à son comble, l'ingratitude allant jusqu'à la révolte, l'oubli poussé jusqu'à l'abandon.

« Cependant Pie IX reste fidèle à sa mission de rendre hommage à la vérité et de défendre la liberté chrétienne. Les progrès de la Révolution, qui l'a dépouillé de son héritage dix fois séculaire et qui l'a réduit à la captivité, les victoires de la force sur le droit, l'abandon des puissants de la terre, rien de tout cela n'a troublé la sérénité de son âme. Le grand âge n'a pas affaibli son intelligence, qui resplendit des plus magnifiques clartés. Jamais sa voix n'a retenti avec plus d'éclat, jamais elle n'a plus inquiété, jamais elle n'a effrayé ceux qui redoutent de l'entendre, parce qu'il n'y a pas de sécurité pour la conscience du malfaiteur.

« La voix de Pie IX est la voix de l'Eglise universelle rappelant aux hommes que Jésus Christ, venu dans le monde pour combattre l'erreur et le vice, a institué son vicaire pour maintenir parmi les hommes le règne de Dieu par la vérité de la vertu. Les grands malfaiteurs de notre temps jouissent, il est vrai, du fruit de leurs spoliations, mais ils ne peuvent entendre sans remords les reproches et les condamnations qui tombent sur eux des lèvres de Pie IX. Ils sentent que si, grâce à la force, ils se soustraient aux sentences de la justice humaine, ils n'échapperont pas aux arrêts de la justice de Dieu.

« Les plus sceptiques parmi les hommes doivent voir un miracle dans l'existence de ce vieillard, dont Dieu semble renoueler la jeunesse à mesure que les années passent en entraînant les ennemis de l'Eglise dans la tombe pour y dormir du dernier sommeil. Bien plus visible encore est le miracle, si l'on envisage les victoires intellectuelles et morales qui remplissent la grande carrière de Pie IX, pour rapporter la victoire à leur fin véritable, qui est le règne universel de Jésus-Christ.

« Veut-on avoir une idée du nombre et de l'importance de ces victoires? Qu'on prenne le syllabus. Sur ce monument de sagesse, qui tiendra une si large place dans l'histoire du monde chrétien, sont inscrites les glorieuses victoires que Pie IX a remportées en terrassant, une à une et toutes ensemble, les erreurs modernes nées du libéralisme, « cette hypocrisie des despotes quand il n'est pas l'illusion des honnêtes gens. »

Aussi avec quelle rage la Révolution démasquée se retourne-t-elle contre le Syllabus; aussi que de peines le libéralisme se donne-t-il pour pervertir le sens des paroles de Pie IX, et pour y chercher en vain des excuses, car il n'y peut trouver que sa condamnation. La rage de la Révolution et les peines du libéralisme s'expliquent facilement.

« Le Syllabus dévoile aux peuples la fausseté et l'immoralité des principes sur lesquels prétendent s'étayer les « forfaits des autorités publiques. Le Syllabus défend les « droits du peuple, les droits des particuliers, les droits du « père, les droits de l'orphelin contre les insatiables ambi- « tions des législateurs; des fonctionnaires et des gouvernants « qui exploitent, au profit d'une aristocratie bureaucratique, « que, la faiblesse et l'inexpérience des masses populaires. « Le Syllabus est le tuteur de l'opprimé contre l'oppres- « seur, du faible contre le tyran. Voilà pourquoi tant de « haines et de calomnies sont enchaînées contre cette reven- « dication de la morale élémentaire, de la morale du chris- « tianisme contre les théories et les pratiques immorales du « progrès moderne. »

« Tant que la voix du pape, des évêques, des prêtres et

de la morale chrétienne pourra faire entendre cette révol-
dication, l'œuvre des ennemis de l'Eglise commencée depuis
le XVI^e siècle, ne s'achèvera pas. La Révolution veut donc
imposer silence au pape, aux ministres de la religion et à
la presse catholique afin de façonner à sa guise toutes les
consciences, qui, n'ayant plus de doctrines fixes pour se
guider, seront impuissantes contre l'iniquité devenue mai-
tresse par la force. Ce silence imposé à l'Eglise doit être
"le couronnement de l'édifice" que l'orgueil de l'homme
prétend élever sur les ruines de l'Eglise. Cette prétention
n'est pas nouvelle, Satan l'a eue avant M. de Bismark,
avant M. Gambetta, et Satan n'a pas prévalu. M. de Bi-
mark et M. Gambetta ne prévaudront pas non plus. Et
leur complice Victor Emmanuel, le grôlier de notre vénéré
pontife, mais en même temps l'esclave de la Révolution,
semble comprendre combien sera terrible pour lui le dernier
mot de la Providence.

Ce dernier mot sera en effet le triomphe de l'Eglise.
La ferme attitude de Pie IX, sa ferme confiance dans le
glorieux avenir réservé à l'Eglise au fortir des tribulations
qui l'assaille à cette heure, nous défendent de douter un
seul instant de ce triomphe et de cet avenir. Fasse le
Ciel, que l'univers catholique implore, fasse le Ciel que Pie
IX en soit le témoin comme il en est le prophète inspiré
par l'Esprit Saint; fasse le Ciel que soit ainsi trompé l'es-
poir manifesté chaque jour par les ennemis de l'Eglise dans
leurs écrits et dans leurs discours, et qu'on peut traduire
par ces mots impies: Mort au Pape!

Quel mal a donc fait Pie IX, le plus doux, le plus cha-
ritable des souverains et un des plus imminents pontifes qui
aient occupé la Chaire de Pierre? Quel mal a-t-il fait pour
qu'on souhaite ainsi sa mort? Pas d'autre que celui repro-
ché par les Juifs à N.-S. Jésus Christ. Condamnés par la
morale inexorable du Dieu fait Homme, les scribes et les
pharisiens, ces libéraux d'il y a dix huit cents ans, disaient
contre Jésus Christ ce que les libéraux de nos jours disent
contre Pie IX, qui les condamne au nom de la morale di-
vine: "Cet homme trouble l'Etat, il faut qu'il meure." Et
lorsque les Juifs eurent scellé le corps du Christ dans le
sépulchre, ils se dirent: "Nous sommes débarrassés de cet
importun." De même les ennemis de l'Eglise se disent,
en souhaitant la mort de Pie IX: "Si nous étions débar-
rassés de cet importun, ce serait fini du pape et de la pa-
pauté." Ils ne savent donc pas ceux qui entretiennent ce
désir détestable et cette pensée insensée, ils ne savent donc
pas que le pape et la papauté ne meurent pas. Lorsqu'ils
croiront tenir le pape mort, scellé dans la tombe, "comme
de Notre Seigneur, on pourra toujours leur dire: *Il n'est
pas là, il est ressuscité.*"

Quoi qu'il arrive, du reste, imitons Pie IX: ayons con-
fiance et que notre cœur ne se trouble pas. Le criminel es-
poir de la secte sera déçu; les sinistres complots de la Ré-
volution seront déjoués.

Celui qui habite dans les cioux se moquera de ces ha-
bilités mauvaises, et elles seront pour le Seigneur un su-
jet de dérision.—*Qui habitet in caelis irrededit eos, et
Dominus subsannabit eos.*

Le "Courrier du Canada" journal quotidien

C'est avec plaisir que nous voyons cette importante publi-
cation nous arriver tous les jours. Nous félicitons l'entrepre-
nateur de ce journal, M. Léger Brousseau, de son esprit d'en-
treprise. Dans les circonstances actuelles, cette détermination
pourrait nous paraître hasardeuse; mais celui qui pendant un si
grand nombre d'années n'a pas reculé devant de nombreux sa-

crifices pour maintenir son journal à la hauteur des meilleures
publications, a certainement droit de compter sur l'encourage-
ment de tous ses abonnés, surtout lorsque pour une augmenta-
tion de deux piastres dans le prix d'abonnement ils auront l'a-
vantage de recevoir ce journal tous les jours.

Nous espérons que non seulement notre entreprenant confrère
conservera ses abonnés actuels, mais qu'avant peu il pourra comp-
ter sur un plus grand nombre d'abonnés.

Voici le programme qui devra être suivi dans la publication
de ce journal. Nous n'hésitons pas à croire que son rédacteur,
M. R. Pamphile Vallée, malgré la lourde tâche qu'il s'est impo-
sée, saura parfaitement s'en acquitter.

Chers lecteurs et amis, nous apparaissions aujourd'hui sous
une nouvelle forme, et désormais nous publierons notre journal
tous les jours

Les félicitations et les excellentes paroles d'encourage-
ment que nous avons reçues de toutes parts, nous ont déterminé à ten-
ter une entreprise considérable qui exige de tous un peu de sa-
crifices. C'est pourquoi nous modifions notre première idée. A
tous nos abonnés nous adresserons l'édition quotidienne qui rem-
placera l'édition semi-quotidienne. Nous espérons que ce chan-
gement sera accepté par tous nos anciens, bons et fidèles abon-
nés

L'activité que prennent de jour en jour les affaires, les événe-
ments politiques et religieux qui se succèdent avec une rapidité
effrayante, le désir légitime d'acquiescer sans cesse de nouvelles
connaissances, mettent le journaliste dans l'obligation indispen-
sable de se multiplier, pour offrir à ses lecteurs un tableau ex-
act et prompt de toutes les péripéties de la vie sociale. Tout vient
vite, tout passe vite, et l'on veut tout connaître le plus tôt pos-
sible. Voilà pourquoi un journal doit se mettre en position de sa-
tisfaire à ce besoin de la société actuelle par une publication
quotidienne.

Nous publierons donc tous les jours.

Le programme de matières que nous présenterons à nos lec-
teurs, offrira de l'intérêt à tous, en ce qu'il joindra l'utile à l'a-
gréable.

Autant que possible nous publierons neuf colonnes de ma-
tières à lire comprenant:

- " Bon choix de roman.
- " Correspondances européennes.
- " Ecrits politiques.
- " Les nouvelles les plus récentes.
- " Reproductions étrangères.
- " Le monde religieux.
- " Nouvelles locales.
- " Bulletin commercial.
- " Le guide des voyageurs.

Tel est le programme que nous nous sommes tracé, et que
nous suivrons exactement.

Nous nous mettons à l'œuvre immédiatement, confiant que,
comme par le passé, nos amis nous supporteront, et useront à
notre égard de la même bienveillance dont ils ont fait preuve
tant de fois.

En terminant, nous prions tous nos abonnés de nous aider
dans notre nouvelle entreprise, et de vouloir nous suivre dans la
voie du progrès dans laquelle nous entrons aujourd'hui.

Création du Conseil Supérieur de l'Agriculture du Canada

Il y a déjà quelques semaines, plusieurs journaux de la Pro-
vince de Québec ont annoncé la création d'un "Conseil supé-
rieur de l'agriculture du Canada." L'espace nous a manqué
pour publier avant aujourd'hui les différentes considérations
qui ont donné naissance à cette si importante organisation.

Dans les circonstances où se trouvent actuellement placées les
différentes provinces du Canada, au point de vue de l'agriculture,
il importe de connaître la situation agricole de chacune, tant au
point de vue de la fertilité de son sol que de sa position commer-
ciale et industrielle, afin qu'elle reçoive la part de protection qui

lui est due. L'honorable M. Pelletier ne pouvait mieux faire pour en arriver à ce but que d'établir un Conseil Supérieur de l'Agriculture pour toute la Puissance du Canada et de s'assurer pour cela les services de nos principaux agronomes du pays. Nous avons cependant un regret à exprimer, c'est celui de voir que l'élément français ne soit point suffisamment représenté dans cette nouvelle organisation.

Il nous fait plaisir de voir que dans cette patriotique association l'enseignement agricole devra être l'objet d'une attention toute particulière. En effet, il importe d'enseigner au cultivateur les moyens d'apprécier, organiser et diriger toutes les forces de l'agriculture de manière à en obtenir le plus grand profit. Ceux qui ont jusqu'ici présidé avec le plus grand dévouement aux institutions d'enseignement agricole méritent les plus grands éloges, et des efforts inouïs devraient être tentés de la part de nos gouvernements, afin d'en rendre la tâche moins difficile aux directeurs de ces institutions. C'est en visitant ces écoles, en les faisant surtout apprécier par la population agricole qu'on arrivera à augmenter le nombre des élèves qui les fréquentent. Que tous les amis dévoués à l'agriculture apportent leur appui à ces institutions qui doivent être nécessairement la base du progrès agricole, elles deviendront prospères par le nombre des élèves qui les fréquenteront, et par l'exemple d'une bonne culture que ceux-ci offriront aux cultivateurs dans les endroits où ils devront s'établir.

Un sujet essentiel auquel cette association désire s'occuper c'est de faire connaître aux cultivateurs qui voudront s'établir sur des terres nouvelles, les régions fertiles et disponibles. Nous applaudissons au choix qui a été fait de M. G. H. Joly, ex-président du Conseil d'agriculture, pour l'exécution de cette partie du programme de la nouvelle association. C'est en indiquant les terrains que l'on pourrait défricher, reboiser, planter ou convertir en prairies, qu'on ouvrira la source du travail, et qu'on assurera par là la richesse et le bien-être dans le pays. Combien d'endroits fertiles et ignorés fourniraient au pays des grains en abondance s'ils étaient exploités. Le Saguenay, les forêts de Témiscouata et de Rimouski où l'on devait établir un repatriement n'attendent que la cognée du colon pour enrichir le pays de leurs produits.

Le Saguenay même à l'heure qu'il est n'attend que l'ouverture d'un chemin de fer pour offrir à nos marchés le trop plein de ses produits.

Nous publions plus bas quelques détails sur l'administration du Département de l'Agriculture à Ottawa; un tableau indiquant les produits annuels de l'industrie agricole du Canada; le montant des sommes que l'on consacre dans chaque province pour encourager le progrès de l'art agricole; et de nombreux détails concernant le programme adopté par le "Conseil Supérieur de l'Agriculture du Canada."

Nous empruntons les détails suivants à l'Événement :

Le Ministère de l'Agriculture du Canada comprend, à part les intérêts agricoles, placés plus spécialement sous son contrôle, les brevets d'invention et marques de commerce, le recensement, les statistiques et l'immigration. Les brevets, le recensement, et l'immigration ont un personnel complet, et laissent peu de choses à désirer, mais, par une anomalie singulière, l'agriculture à laquelle se rattachent des intérêts si considérables, n'avait pas encore été l'objet d'une attention assez marquée. (La chose devait arriver avec le temps.)

Pour bien se rendre compte de l'urgence qu'il y avait à combler cette lacune regrettable, sans retard, il suffit de se rappeler que les produits de l'industrie agricole du Canada, s'élevaient approximativement aux chiffres énormes qui suivent :

Produits des champs..... 175,000,000
Produits des animaux..... 75,000,000
Produits des forêts..... 100,000,000

Donnant un total de..... \$350,000,000
Exigeant un capital engagé dans l'industrie agricole de \$1,500,000,000 et une population de 3,000,000 d'Ames.

Déjà, dans les différentes provinces de la Confédération, les gouvernements locaux, ainsi que les sociétés d'agriculture, consacrent des sommes considérables à encourager les progrès de l'art agricole. Ainsi :

Ontario dépense annuellement..... \$100,000
Québec..... 75,000
Nouvelle-Ecosse..... 25,000
Nouveau-Brunswick..... 25,000
Isle du Prince Edouard..... 10,000
Colombie Britannique..... 5,000
Manitoba..... 2,000

Total..... \$242,000

Le temps n'était-il pas venu, pour la Puissance du Canada, de donner sa part d'encouragement à l'industrie principale de ses habitants?

Pour cela l'Hon. C. A. P. Pelletier a attaché au Ministère de l'Agriculture, un Conseil Supérieur de l'Agriculture, composé de treize agriculteurs distingués, représentant chacune des provinces de la Confédération dans la proportion qui suit :

Ontario..... 4 membres
Québec..... 4 "
Nouvelle Ecosse..... 1 "
Nouveau Brunswick..... 1 "
Isle du Prince Edouard..... 1 "
Colombie Britannique..... 1 "
Manitoba et N. W..... 1 "

Total..... 13

Avec un président, un secrétaire et l'Hon. Ministre de l'Agriculture comme président honoraire.

Pour donner une idée approximative de l'importance des travaux de ce conseil d'agriculture, voici quelques-uns des sujets sur lesquels des comités spéciaux devront faire rapport, chaque année, au ministre de l'Agriculture.

Chambres et Sociétés d'Agriculture de chaque Province.— Il y a aujourd'hui dans la Puissance, 4 Chambres d'Agriculture et 275 Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture, Associations Fromagères et autres. Les travaux de ces Chambres et de ces Sociétés prêtent à des études excessivement sérieuses et intéressantes. Il est de la plus grande importance que, dans toute la Puissance les moyens reconnus comme les meilleurs soient employés par toutes les organisations, pour développer les progrès de l'industrie agricole : partout la présence des membres du Conseil Supérieur d'Agriculture de la Puissance, avec mission de s'enquérir et de faire rapport aura les meilleurs résultats.

Exposition de comté et de District Provinciale et de la Puissance.— Les expositions sont, sans contredit, le moyen le plus employé pour constater les progrès réalisés, dans chaque localité, et pour créer une louable émulation parmi les concurrents. Le temps est proche, où les producteurs de toutes les provinces devront être invités à se mesurer sur le même terrain, dans une grande Exposition industrielle. Le Conseil Supérieur de l'Agriculture sera un puissant moyen de hâter cette imposante démonstration. Dès aujourd'hui deux cent cinquante Expositions se font annuellement, sur lesquelles il est important d'avoir des renseignements et des statistiques de manière à suivre, pas à pas, le mouvement agricole dans toute la Confédération.

Statistiques agricoles et horticoles.— Dans tous les pays civilisés, il se publie, chaque année, des statistiques agricoles, pour guider le commerce dans les transactions à venir. A Washington, le département de l'Agriculture publie, mensuellement, un

cabler de statistiques complètes et intéressantes. Il est possible d'imiter cet exemple en mettant à contribution les différentes organisations agricoles et municipales qui se trouvent dans la Puissance du Canada. Il y a toute une organisation à faire, des formes à préparer, une correspondance à établir, que le Conseil Supérieur d'Agriculture aura bientôt mise à exécution. Jusqu'aujourd'hui rien ne s'est fait de ce genre, bien que, depuis longtemps, le commerce ait réclamé du département de l'Agriculture ces renseignements qui lui auraient été si utiles.

Enseignement agricole et vétérinaire.—L'enseignement agricole et vétérinaire comprend six établissements en Canada. Quelques-unes de ces écoles sont en excellente voie de réveil et d'autres au contraire donnent un enseignement nul. (On peut spécifier ici les écoles d'agriculture où l'enseignement est nul, ou ne pas mentionner le fait; c'eût été justice à accorder aux directeurs des institutions agricoles qui ont été l'objet des plus hautes recommandations de la part de notre Gouvernement, du Conseil d'agriculture et des amis dévoués à la cause agricole). Peut-être le gouvernement pourrait-il imiter les Etats-Unis en donnant quelque encouragement à ces institutions, à condition que leur enseignement ne laissât rien à désirer. Des rapports impartiaux, sur ces écoles, seront d'une bien grande valeur, pour la classe agricole, en même temps qu'ils pourront les engager à donner un enseignement plus complet.

Bois et forêts. Domaine public.—La grave question de la conservation et de l'aménagement des bois et forêts de la Puissance, doit être de suite mise à l'étude, et les moyens recommandés par l'expérience des pays forestiers, adoptés sans retard. L'exploitation actuelle de nos forêts, sans égard à leur reproduction, jointe à leur destruction constante par des incendies désastreux, ont déjà causé des pertes irréparables; la production annuelle des bois et forêts s'élevant à 400,000,000 pieds de bois livrés à l'exportation. Cet immense revenu ne saurait se maintenir qu'avec une exploitation intelligente. Le domaine public consiste en forêts, en terres, cultivées généralement sans soins.

Les rapports du Conseil Supérieur d'Agriculture seraient pour le gouvernement une source de renseignements précieux lui permettant d'obtenir du domaine public des revenus plus considérables.

Epizooties et insectes nuisibles.—Il n'y a qu'à mentionner les ravages causés, dans l'ouest, par les invasions des sauterelles, les dommages faits, à la culture de la pomme de terre, par la mouche du Colorado, et à celle du blé par la mouche Hessoise, pour démontrer la nécessité de mettre à l'étude les moyens de combattre des invasions ruineuses pour le pays. Les arbres fruitiers, le bétail sont également menacés par des insectes ou par des épizooties, qui en ce moment font le désespoir des agriculteurs européens et des Etats-Unis. A tous ces maux, la science et la pratique donnent des remèdes, qu'il est important pour le Canada, de ne pas ignorer.

L'horticulture et les arbres fruitiers.—Depuis que les chemins de fer et les communications transatlantiques ont relié tous les points de l'univers, les produits du jardin et du verger ont acquis une valeur commerciale considérable. Nos fruits s'exportent maintenant non seulement aux Etats-Unis, mais encore en Europe, où ils sont fort appréciés. Il y a là pour le conseil d'agriculture un vaste champ d'études et pour les horticulteurs des renseignements précieux à obtenir.

Régions fertiles propres à l'immigration.—Dans toute l'étendue du vaste territoire encore inculte, destiné à l'immigration, il y a des régions fertiles dont l'exploitation promet au colon des produits considérables et de haute qualité. Mais il ne faut pas ignorer que des régions non moins vastes sont d'une stérilité décourageante et que ce serait un crime que d'y pousser l'émigrant étranger, pour y végéter toute sa vie, dans une lutte constante avec un sol ou un climat improductif.

Ces régions seront l'objet d'une étude sérieuse de la part du Conseil d'Agriculture et devront être parfaitement limitées. D'un côté les régions fertiles seraient ouvertes à l'agriculteur, de l'autre les régions forestières impropres à la culture seraient soumises à un aménagement, assurant leur production constante et des bois de commerce pour l'avenir, à la portée des consumma-

teurs.

Manufactures de Fromage et de Beurre.—La production du fromage s'élève annuellement à 40,000,000 de livres d'une valeur de \$5 200,000. La production du beurre est de 100,000,000 de livres d'une valeur de \$20 000,000. Voilà donc un intérêt important qui prend chaque année des proportions de plus en plus considérables. Le Conseil Supérieur d'Agriculture, appelé à surveiller cette production, et à lui assurer les qualités les plus désirables et les marchés les plus avantageux, sera en mesure de rendre à l'industrie fromagère de bien grands services.

Musées et bibliothèques agricoles.—Il n'y a peut-être pas un pays au monde, où on ait négligé, d'une manière aussi complète l'instruction publique, par les musées et les bibliothèques spéciales. Pour le publiciste, le législateur, l'étranger, l'industriel, voulant se renseigner sur les produits de la Puissance, pas un seul musée ne peut être consulté. Quel contraste avec ce qui se fait non seulement à Washington, mais encore dans chaque Etat de l'Union Américaine. Là nous voyons établis avec orgueil les ressources immenses de chaque Etat ou de l'Union américaine toute entière.

Non seulement le conseil supérieur d'agriculture aura bientôt créé un musée des produits de toute la Puissance, mais il pourra encore donner des collections à chacune des Provinces de la Confédération.

Le rapport du conseil sur toutes les importantes questions, inséré dans le rapport annuel de l'hon. Ministre d'Agriculture, en fera un volume plein d'intérêt, avidement consulté par tous ceux qui s'intéressent au progrès du pays et digne d'être présenté aux gouvernements étrangers, en échange des études savantes, publiées annuellement par les différents gouvernements de l'Europe et des Etats-Unis.

Transports et marchés.—La facilité des transports jusqu'aux marchés les plus avantageux de l'intérieur est une des questions les plus graves et qui mérite l'attention la plus sérieuse. Le macadamisage des grandes routes, leur entretien pendant nos longs hivers, les transports par voie ferrée, par canaux, ou par bateaux transatlantiques, au plus bas prix possible, sont autant de problèmes dont la solution représente des sommes considérables au profit de l'agriculture et de la richesse publique. Le libre échange de nos produits agricoles, sur les marchés étrangers, surtout sur ceux des Etats-Unis amènerait certainement des résultats incalculables, et le Conseil Supérieur d'Agriculture de la Puissance, mieux que tout autre, pourrait arriver, à ce sujet, à une entente cordiale avec nos voisins.

Maintenant à quel prix le gouvernement pouvait-il créer un Conseil Supérieur d'Agriculture, pour toute la Puissance, et obtenir le concours zélé des agriculteurs les plus instruits du pays dans le travail immense que nous venons d'esquisser à grands traits.

Si le gouvernement devait payer à leur valeur les connaissances et le travail nécessaires pour mettre à l'étude toutes ces questions importantes, nul doute que le prix en serait élevé. Mais heureusement que parmi les agriculteurs les mieux qualifiés de la puissance, nous avons un nombre suffisant d'hommes dévoués aux meilleurs intérêts du pays, qui n'ont pas hésité à donner au gouvernement leurs services gratuits, sans même d'indemnité pour leurs dépenses de voyages, lorsqu'ils seront appelés à se déplacer dans l'exécution de leurs devoirs, comme membres du Conseil d'Agriculture.

Le secrétaire même ne reçoit aucune compensation pour ses services, bien que de son zèle, de ses connaissances dépende, en grande partie, la somme d'ouvrage exécuté par les membres du conseil.

Nous faisons des vœux pour que cette nouvelle association reçoive de la part des amis dévoués de l'agriculture l'accueil le plus favorable. Que chacun de ceux qui par leur position seraient en état de contribuer à son succès et apportent leur part de contribution, sans que l'esprit de parti y soit pour quelque chose. L'union des forces actives de tout le pays ne saurait être de trop pour amener dans nos campagnes la richesse et l'abondance.

Que tous les cultivateurs s'unissent ensemble pour travailler à améliorer leur sort et à leur faire estimer davantage l'agriculture. Dès qu'elle sera en honneur, comme elle l'était jadis, nous ne verrons plus les fils des cultivateurs désertir nos campagnes.

Que les cultivateurs envisagent avec impartialité les immenses progrès qui se font dans l'art industriel. Ces progrès nous étonnent et nous surprennent : ils font l'admiration des étrangers, comme la chose s'est vue à Philadelphie. Vous, cultivateurs, qui pratiquez le premier, le plus utile et le plus indispensable des arts, vous restez stationnaires, vous marchez malgré vous pour ainsi dire vers les améliorations les plus simples, les plus indispensables et les moins dispendieuses.

Unissez-vous donc, cultivateurs, à ceux qui désirent vous rendre la tâche facile par leurs bons conseils, leur savoir et leur expérience pratique dans les choses de l'agriculture ; entendez-vous ensemble pour défendre vos intérêts et prendre en main votre propre cause afin de donner à la production agricole le développement que nécessite les besoins de l'époque. Vous devriez marcher à la tête du progrès, et malheureusement le plus grand nombre traîne à la remorque des autres industries. Un peu de bonne volonté, de l'union entre vous tous, et votre cause est gagnée : l'abondance renaitra dans vos foyers.

Choses et autres

Dans un temps où l'agriculture est en état de guerre constante et que le cultivateur se voit entouré d'une foule continuelle d'ennemis contre lesquels il est réduit à disputer le fruit de ses sueurs et de son industrie, il est d'une absolue nécessité de les reconnaître, afin de les attaquer à force ouverte. Aussi ne manquerons-nous point de signaler à nos lecteurs l'insecte qui en ce moment paraît le plus à craindre.

La punaise à patates.—Cet insecte destructeur des patates commence à faire des ravages dans les environs de Montréal. M. le Conseiller Laurent de Montréal, propriétaire d'une ferme à St. Vincent de Paul, étant à visiter ses champs à patates il y a quelques jours, à son grand étonnement s'est aperçu qu'une immense quantité de plants avaient été dévorés par ces insectes qui étaient déjà en grand nombre. Il fit usage du vert de Paris tel que préparé et en vente chez les pharmaciens de Montréal. Le lendemain il visita de nouveau son champ, et il trouva que le vert de Paris avait produit son effet, quoiqu'il y en eut encore de vivant. Il arrosa de nouveau son champ et put par ce moyen maîtriser leur ravage.

— Comme la question de la " mouche à patate " menaçait d'envahir la presse, et que l'on a conseillé l'usage du vert de Paris comme le seul moyen de détourner le fléau avant qu'il ait commis des dégâts, nous croyons à propos de donner l'opinion du *Woonsocket Patriot* à ce sujet. Ce journal s'élève contre l'usage du vert de Paris et donne plusieurs raisons qui nous paraissent assez fortes. Le vert de Paris est une poudre composée d'arsenic, de cuivre et d'acide acétique ; cinq ou six grains de ce composé suffisent pour donner la mort à un adulte et la moindre quantité a toujours des effets pernicieux sur la santé. Il est dangereux de le manier, vu que c'est un puissant poison métallique. On ne sait pas encore si les plantes absorbent l'arsenic ou le cuivre ; mais c'est bien possible.

Supposons que cette absorption soit impossible ; il y aura encore danger à arracher les patates dans une terre où le poison aura été saupoudré, danger à le distribuer et à le mettre entre les mains du peuple, danger pour les animaux de basse cour ou autres, qui peuvent s'aventurer dans les champs. Et, si l'on ajoute à cela que les effets du poison métallique peuvent passer inaperçus pendant des mois et même des années, on a peut-être raison de dire que l'usage indifférent du vert de Paris sur les plantes peut causer plus de désastres que la perte de bien des récoltes de patates.

Voilà certainement une assertion qui va contribuer à décourager plusieurs personnes qui ont foi dans le vert de Paris. Espérons que, Dieu et la science aidant, l'on aura bientôt trouvé un remède moins dangereux qui remplacera efficacement le poison aujourd'hui tant recommandé.

Nous reproduisons de la *Gazette de Joliette*, ce qui suit au sujet de la punaise à patates : Ce fléau qui a déjà dévasté la partie Ouest de l'Amérique, vient de paraître au milieu de nous. Ses ravages sont déjà grands et si tous ne se préparent à le combattre sans merci il exercera une influence bien grande sur la richesse et le bien-être des populations de cette Province.

Beaucoup de gens ne connaissent pas encore cet insecte, et quelques-uns croient que ce n'est ni plus ni moins que la mouche bleue qui fait, parfois, un peu de tort au précieux tubercule.

Cependant la mouche à patates est vingt fois plus dangereuse. C'est un ennemi implacable ; c'est un vampire qui détruit la tige entièrement et qui, plus tard, s'attaque à la semence elle-même, de sorte qu'il ne reste plus rien de la plante. Il s'agit donc de combattre à outrance cet ennemi, ce destructeur d'une de nos récoltes les plus productives de la Province de Québec.

La mouche à patates peut se reconnaître par sa forme presque ronde, son grand nombre de pattes à la partie inférieure et ses taches jaunâtres sur le dos. Elle est grosse comme une fève ordinaire et même plus.—Ses œufs sont généralement déposés en dessous de la feuille et sont d'un jaune orange d'abord.

La mouche peut se détruire assez facilement en l'enlevant de la tige, et en la brûlant. L'opération est facile, et n'est pas trop longue. Un homme qui avait un grand champ de pommes de terre dans l'Etat de New-York, l'a ainsi détruite au prix de \$3.00 par arpent. Les larves peuvent être détruites par le moyen déjà indiqué, le vert de Paris. Cependant quand il y en a peu, il vaut mieux couper les feuilles sur lesquelles elles reposent et les faire brûler.

Nous avons enlevé un grand nombre de ces insectes sur notre petit champ à patates, et cela depuis trois jours seulement que nous les avons aperçus. Et pourtant, l'an dernier, nous n'en avions pas vu ici. C'est assez dire que le fléau est très-onivore.—C'est une véritable Russe qui veut étendre ses pattes sur toutes les possessions étrangères, sans respecter ni la foi, ni les mœurs.

Nous prions nos lecteurs et tous nos amis de combattre le fléau et le faire disparaître si possible, du moins en diminuer les ravages. Qu'on se le dise et que l'on s'encourage dans ce combat qui rapportera toujours de grands bénéfices aux vainqueurs, sans exciter de pitié pour les vaincus.

Nous lisons dans le *London Free Press*, qu'un cultivateur s'est empoisonné en enlevant cet insecte avec ses mains. Il est important que ceux qui emploient ce moyen pour détruire les insectes aient la précaution de se munir de gants.

Les cochons Malades.—M. Dodge, staticien du bureau de l'agriculture, livre à public les résultats d'une investigation sur les maladies de la race porcine dans toute l'étendue des Etats-Unis, pendant les douze derniers mois. Dans ce laps de temps quatre millions de ces succulents animaux ont succombé avant l'âge à des maladies diverses, ce qui repréente une perte de \$20,000,000. L'Etat le plus éprouvé a été celui de l'Illinois : puis viennent ceux du Missouri, de l'Iowa et de l'Indiana. Pour ces quatre Etats la perte est de \$10,000,000. Dans la Floride, l'Alabama, le Mississippi et la Louisiane, il est mort pour \$1,500,000 de porcs. La Nouvelle Angleterre, les régions voisines des grands lacs et la côte du Pacifique sont les localités où dom pourcau prospère le mieux. Les cas de mort prématurée y sont rares, sauf sous l'impitoyable couteau du charentier.

Pettengill's newspaper directory—Un volume très-intéressant de 376 pages vient d'être publié par la compagnie annonçante de Pettengill & Co., New-York, intitulé " Pettengill's Newspaper Directory and advertisers' Hand-book for 1877." La préparation de l'ouvrage est le fruit d'un long travail ; les informations sont puisées de tous les villages et cités où se publie le plus petit journal. Les faits sont que 8,574 publications séparées sont données désignant la politique, la fréquence de l'issue, les noms des éditeurs, etc., et le nombre d'éditions (quotidiennes, hebdomadaire, mensuelle, etc.) publiées dans chaque Etat et Territoire des

Etats-Unis et des Provinces Britanniques.

Le volume est élégant, il contient les portraits des principaux journalistes de New-York, avec des illustrations des grands offices ou les éditeurs font leurs affaires à New-York, Philadelphie, et Boston. Le prix, qui est très bas, est fixé qu'à une piastre la copie; tout homme d'affaires devrait se procurer ce volume, ou toute personne qui s'intéresse à la prospérité des journaux en Amérique.

RECETTES**Savon à détacher**

On râpe ou l'on racle avec un couteau 1 livre de savon blanc de Marseille bien sec; on y incorpore exactement six jaunes d'œufs, 1 once de sel blanc pulvérisé, et autant de fiel de bœuf préparé qu'il en faut pour former une pâte molle très-homogène. Ce mélange s'opère très bien dans un mortier de marbre avec un pilon de bois semblable à ceux que les pharmaciens emploient pour la préparation des jus d'herbes médicinales. La pâte convenablement battue, est divisée en briques qu'on laisse sécher à l'air libre. Pour se servir de ce savon, la pièce à détacher est d'abord imbibée d'eau très-propre; elle est, ensuite frottée vivement des deux côtés avec le morceau de savon; après quoi on lave à grande eau, et la tache a disparu. On peut aussi enduire de savon le morceau d'étoffe taché, avant de le mouiller; on verse dessus seulement quelques gouttes d'eau; on frotte pour faire bien pénétrer le savon; on humecte encore un peu, on frotte de nouveau, et enfin on la lave dans de l'eau froide très-pure; la tache est enlevée.

Eau à détacher

La recette suivante est l'une des plus usitées; c'est celle dont se servent les soldats pour effacer les taches que peuvent contracter leurs vêtements d'uniforme; elle n'est applicable qu'au dégraisage des étoffes de laine suffisamment solides et résistantes.

Dans une pinte d'eau tiède on fait fondre 1 once de savon blanc et 1/2 once de sel de soude; on ajoute à la dissolution, tandis qu'elle est encore tiède, 1 once de fiel de bœuf, et lorsqu'elle est refroidie, quelques gouttes d'huile essentielle de lavande ou de citron. On passe le mélange à travers un linge fin, puis on le met en bouteille pour le conserver.

Il faut remarquer que cette eau, si elle séjourne sur le tissu assez longtemps pour sécher sur place, y laisserait une tache plus grande et plus visible que la première; de plus, l'étoffe serait à cette place sensiblement altérée. Aussitôt après qu'on s'en est servi à dose très-faible, en frottant avec une brosse douce, on se hâte de laver dans de l'eau chaude sans être bouillante, afin qu'il ne reste plus de traces de l'eau à détacher; elle est sans inconvénient, moyennant cette précaution.

**EXPOSITION UNIVERSELLE
PARIS.****LES PERSONNES QUI DÉSIRENT EXPOSER**

VOUDRONT BIEN
S'ADRESSER IMMÉDIATEMENT

L'hon. Ministre de l'Agriculture,
OTTAWA,

Pour obtenir les Blancs d'Application, les Règlements pour les exposants Canadiens, la Classification et autres renseignements désirables.

Comme l'espace réservé au Canada est restreint, les applica-

tions doivent être faites de suite et pas plus tard que,

LE 15 JUILLET PROCHAIN.

Aucune application ne sera reçue après cette date.
25 mai 1877.

**CONTRATS DE LA MALLE.**

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues, à OTTAWA, jusqu'à MIDI, VENDREDI, LE 22 JUIN

prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre années en chaque cas, entre les endroits mentionnés plus bas à commencer du 1er OCTOBRE prochain.

BATISCAN et TROIS-RIVIÈRES, six fois par semaine;
CHICOUTIMI et ROBERVAL, trois fois par semaine;
CHICOUTIMI, BAIE SAINT PAUL, six fois par semaine

entre le 1er septembre et le premier juin de chaque année.
MURRAY BAY et TADOUSSAC, trois fois par semaine;
BASSIN DE GASPÉ et GRANDE GREVE, trois fois par semaine;

MURRAY BAY et QUEBEC, six fois par semaine entre le 1er septembre et le 1er juin, et trois fois par semaine le reste de l'année;

SAINTE-ANNE LA POCATIERE et SAINT ONESIME, trois fois par semaine;

SAINTE-LEONARD et STATION DU CHEMIN DE FER trois fois par semaine.

Des notices imprimées contenant des informations plus détaillées relativement aux conditions du contrat proposé pourront être vues, et on pourra obtenir des formules de soumissions en blanc aux bureaux de Poste mentionnés plus haut, et aux bureaux intermédiaires, ou du sousigné,

WILLIAM G. SHEPPARD

Inspecteur des Bureaux de Poste

Bureau de l'Inspecteur des Postes.

Québec, 25 avril 1877.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
CONTRE LE FEU**

DES

**Comtés de Montmagny, Bellechasse et
l'Islet**

Il est par les présentes donné avis aux membres de cette Compagnie qu'un DIVIDENDE de \$7500 formant 10 0/10 sur chaque billet a été imposé sur tous les billets en dépôt et en vigueur le premier jour de mai courant, pour couvrir les pertes souffertes par cette Compagnie depuis le premier octobre dernier.

Le paiement de cette imposition de dix pour cent sur le montant originnaire des dits billets en dépôt est actuellement requis pour être versé au bureau de la Compagnie, à Montmagny, ou à des agents de la Compagnie dûment autorisés, sous trente jours de cette date.

Ceux des membres qui n'ont pas encore payé les taxes imposées pour les années 1875 et 1876 sont requis de le faire sans délai, afin d'éviter le désagrément d'une demande judiciaire.

Montmagny, 12 mai 1877.

Par ordre,

JAMES OLIVA, Président.
L. FRÉCHET, Secr.-Trés.

15 mai 1877.